



Distribution: générale

Date: 7 novembre 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/7-C/1/6

Questions opérationnelles

**Pour information**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## **Augmentation budgétaire pour le programme de pays Égypte 200238**

<b>Coût (en dollars É.-U.)</b>			
	<b>Budget actuel</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Budget révisé</b>
Produits alimentaires et coûts connexes	90 386 290	10 347 283	100 733 572
Transferts de type monétaire et coûts connexes	19 700 047	3 590 000	23 290 047
Développement et augmentation des capacités	23 754 236	2 432 857	26 187 094
<b>Coût total pour le PAM</b>	<b>168 469 594</b>	<b>20 400 824</b>	<b>188 870 418</b>

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

### **Décision**

Le Conseil a approuvé par correspondance l'augmentation budgétaire de 20 400 824 dollars É.-U. pour le programme de pays Égypte 200238, aux fins de la prolongation de ce programme pour une durée de six mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018.

*6 novembre 2017*

#### **Coordonnateurs responsables:**

M. M. Hadi  
Directeur régional  
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et  
Asie centrale  
courriel: [muhannad.hadi@wfp.org](mailto:muhannad.hadi@wfp.org)

M. M. Haile  
Directeur de pays  
courriel: [menghestab.haile@wfp.org](mailto:menghestab.haile@wfp.org)

## Nature de l'augmentation

1. Cette cinquième révision budgétaire permettra de prolonger de six mois le programme de pays Égypte 200238 afin de maintenir les activités menées dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'appui aux moyens d'existence, de l'adaptation au changement climatique et du renforcement des capacités institutionnelles, conformément aux priorités de développement arrêtées par le Gouvernement égyptien. La prolongation proposée permettra de faire concorder le programme de pays avec la période couverte par le plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T) allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018, ce qui laissera assez de temps au bureau du PAM en Égypte pour entamer de nouvelles consultations avec les entités gouvernementales, les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes concernés par l'élaboration d'un plan stratégique de pays (PSP) susceptible d'être présenté au Conseil d'administration en juin 2018.
2. La révision budgétaire n'entraîne pas de modification du nombre total de bénéficiaires pris en charge, même si ce nombre diminue légèrement au cours de la période de six mois couverte par le PSPP-T. L'orientation globale du programme de pays ne change pas.
3. Il est prévu au titre de la nouvelle révision budgétaire:
  - d'abaisser à 1 113 000 (500 000 hommes et garçons; 613 000 femmes et filles) le nombre de bénéficiaires qui recevront une assistance pendant la période de prolongation;
  - d'accroître la quantité de produits alimentaires de 12 042 tonnes;
  - d'augmenter de 3,2 millions de dollars le montant destiné aux transferts de type monétaire;
  - de consacrer 2,4 millions de dollars supplémentaires aux activités de développement et d'augmentation des capacités; et
  - de relever de 2,7 millions de dollars les coûts d'appui directs.

## Justification de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

### Résumé des activités en cours

4. Depuis 2011, une série de chocs internes et externes ont ralenti la croissance économique en Égypte, dont le rythme est tombé de 6 pour cent en moyenne à 2 pour cent en 2014. Sous l'effet des pressions économiques, les prix des denrées et des produits de base se sont envolés, et l'insécurité alimentaire et la pauvreté se sont accentuées, touchant des millions d'Égyptiens. En 2015, 27 pour cent de la population vivait au-dessous du seuil de pauvreté national, soit 19 pour cent de plus qu'en 2005<sup>1</sup>.
5. Le programme de pays a pour objet de garantir la sécurité alimentaire, d'assurer une nutrition adéquate et de protéger les moyens d'existence des populations les plus vulnérables d'Égypte en renforçant la capacité des institutions nationales à faire face aux risques d'insécurité alimentaire, en favorisant l'accès à l'éducation, en luttant contre le travail des enfants et en aidant les groupes vulnérables à être plus résilients. Concrètement, il se compose de quatre volets: renforcer les institutions nationales chargées de la sécurité alimentaire grâce à la mise en œuvre de programmes de développement des capacités et de formations; favoriser l'accès à l'éducation et lutter contre le travail des enfants moyennant la distribution de repas scolaires et la mise en œuvre d'activités axées sur les moyens d'existence, parallèlement à l'apport d'une assistance technique au Gouvernement et au développement de ses capacités afin de l'aider dans ses efforts pour combattre le travail des enfants; renforcer la résilience des groupes vulnérables grâce à des solutions pratiques pour faire face au changement climatique et à des conseils techniques destinés au Gouvernement et aux partenaires coopérants; enfin, apporter un soutien nutritionnel aux populations vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, en particulier les femmes enceintes et les mères allaitantes.

---

<sup>1</sup> PAM, Égypte, 2017. Examen de la sécurité alimentaire en Égypte (version préliminaire).

6. Dans le cadre de la composante 1 consacrée au renforcement des capacités institutionnelles, le PAM aide l'Agence centrale de la mobilisation publique et des statistiques (CAPMAS) à améliorer l'enquête nationale sur le revenu, les dépenses et la consommation des ménages, dont il se sert lui-même pour adapter ses programmes et renforcer les capacités des fonctionnaires chargés de la recherche sur la sécurité alimentaire. En 2016, le PAM a apporté un soutien technique et financier à la CAPMAS pour créer un portail géospatial dédié à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la gestion des catastrophes. Ce portail offre la possibilité d'échanger et de consulter des informations utiles pour décider des politiques alimentaires et nutritionnelles à suivre. En outre, le PAM fait partie du Conseil consultatif de la politique alimentaire piloté par le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres et par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
7. La composante 2 se concentre sur les activités liées aux repas scolaires. Le PAM fournit une assistance technique au Gouvernement et l'aide à développer ses capacités à l'appui du programme national d'alimentation scolaire, dont il comble les lacunes en distribuant des repas à 335 000 filles et 275 000 garçons dans les zones ciblées. Les activités d'alimentation scolaire, qui incluent la distribution de collations et de rations mensuelles à emporter/bons, permettent de réduire la faim transitoire et de favoriser l'accès des enfants à l'éducation en évitant aux familles de recourir à des stratégies de survie préjudiciables comme le travail des enfants et le mariage précoce. À l'échelle nationale, 6 pour cent des filles âgées de 15 à 17 ans sont mariées<sup>2</sup>. En règle générale, les rations à emporter/bons sont un moyen d'inciter les familles à veiller à ce que les enfants aillent en classe régulièrement et tous les jours, contribuant ainsi, directement et indirectement, à éviter les mariages précoces, les grossesses chez les adolescentes et les problèmes qui y sont liés. Le PAM fournit des rations à emporter en nature ou des transferts de type monétaire, et propose de plus en plus souvent des bons électroniques, plutôt que des vivres, aux écoliers et à leurs familles (20 pour cent). La légère diminution du nombre des bénéficiaires des repas scolaires pendant la période de prolongation reflète les chiffres visés dans le PSPP-T et l'achèvement du projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants en 2015.
8. La composante 3 aide les petits exploitants vulnérables et les communautés bédouines à renforcer leur résilience et appuie leurs moyens d'existence, ce qui est particulièrement important en Haute-Égypte, où la capacité de production alimentaire devrait diminuer de 30 pour cent d'ici à 2050 en raison du changement climatique. Le PAM vient en aide aux petits exploitants en leur proposant des solutions agricoles durables, de nouveaux systèmes de culture adaptatifs et de nouvelles sources de revenu. Le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres a observé que les nouveaux systèmes de culture adaptatifs ont permis aux agriculteurs d'augmenter leur productivité de 60 pour cent et leurs revenus, dans certaines régions, jusqu'à 80 pour cent. Les activités comprennent une assistance alimentaire pour la création d'actifs en faveur des communautés bédouines et le renforcement des capacités individuelles pour les deux sexes. Le PAM veille à ce que les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent aux activités et aux processus de prise de décisions sur un pied d'égalité, conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020).
9. La composante 4 est axée sur le soutien nutritionnel aux populations vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, en particulier aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de 6 à 23 mois. Le PAM a conclu un accord de partenariat avec le Ministère de la solidarité sociale, le Ministère de la santé et de la population et le Ministère de l'approvisionnement et du commerce intérieur, dont l'objectif est d'améliorer la santé et l'état nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes dans les communautés les plus vulnérables. En vue de l'élaboration de ce projet, le PAM, en collaboration avec le Ministère de la santé et de la population, a mené une enquête sur les connaissances, les comportements et les pratiques de 500 ménages résidant dans le gouvernorat de Sohag afin d'évaluer les attitudes et les habitudes des femmes enceintes et des mères allaitantes; il mettra aussi l'accent sur la supplémentation alimentaire en menant notamment des activités de sensibilisation sur des questions telles que l'allaitement, les habitudes alimentaires ou encore l'hygiène et l'assainissement. Enfin, le PAM

---

<sup>2</sup> CAPMAS, *Egypt in Figures 2016*.

appuie l'amplification d'une campagne nationale visant à lutter contre les parasitoses intestinales, qui constituent l'un des facteurs de malnutrition.

### Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

10. La présente révision budgétaire permettra de proroger le programme de pays afin de maintenir les activités menées par le PAM et de venir en aide aux groupes bénéficiaires sans interruption pendant la période couverte par le PSPP-T. Cette prolongation permettra également au PAM d'harmoniser ses activités avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Vision 2030 définie par l'Égypte et celles d'autres acteurs du développement, notamment des institutions des Nations Unies.
11. Pendant cette période, le PAM organisera des consultations stratégiques afin de guider l'élaboration du PSP qui sera présenté au Conseil d'administration en juin 2018.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ</b>										
Activité		Effectifs actuels			Nombre de bénéficiaires prévu pendant la période de prolongation (janvier-juin 2018)			Chiffres révisés (nombre maximum de bénéficiaires prévu au cours du projet)		
		Nombre de bénéficiaires								
		Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
<i>Composante 2 – Favoriser l'accès à l'éducation</i>										
<i>Collations scolaires</i>	Écoles publiques en zone rurale	147 500	179 500	<b>327 000</b>	147 500	179 500	<b>327 000</b>	147 500	179 500	<b>327 000</b>
	Écoles publiques en zone urbaine	73 500	89 500	<b>163 000</b>	73 500	89 500	<b>163 000</b>	73 500	89 500	<b>163 000</b>
	Écoles communautaires (non financées par l'Union européenne)	21 000	25 000	<b>46 000</b>	9 000	11 000	<b>20 000</b>	21 000	25 000	<b>46 000</b>
	Écoles communautaires (financées par l'Union européenne)	45 000	55 000	<b>100 000</b>	45 000	55 000	<b>100 000</b>	45 000	55 000	<b>100 000</b>
	<b>Total partiel</b>	<b>287 000</b>	<b>349 000</b>	<b>636 000</b>	<b>275 000</b>	<b>335 000</b>	<b>610 000</b>	<b>287 000</b>	<b>349 000</b>	<b>636 000</b>
Rations à emporter/bons (financés ou non par l'Union européenne)*		281 000	315 000	<b>596 000</b>	216 000	264 000	<b>480 000</b>	281 000	315 000	<b>596 000</b>
Projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants		40 000	40 000	<b>80 000</b>	-	-	-	40 000	40 000	<b>80 000</b>
<b>Composante 2: total</b>		<b>608 000</b>	<b>704 000</b>	<b>1 312 000</b>	<b>491 000</b>	<b>599 000</b>	<b>1 090 000</b>	<b>608 000</b>	<b>704 000</b>	<b>1 312 000</b>
<i>Composante 3 – Renforcer la résilience des groupes vulnérables</i>										
Assistance alimentaire pour la création d'actifs en faveur des communautés rurales vulnérables		4 000	4 000	<b>8 000</b>	4 000	4 000	<b>8 000</b>	4 000	4 000	<b>8 000</b>
<b>Composante 3: total</b>		<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>8 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>8 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>8 000</b>
<i>Composante 4 – Appui nutritionnel</i>										
Enfants âgés de 6 à 23 mois		5 000	5 000	<b>10 000</b>	5 000	5 000	<b>10 000</b>	5 000	5 000	<b>10 000</b>
Femmes enceintes et mères allaitantes		-	5 000	<b>5 000</b>	-	5 000	<b>5 000</b>	-	5 000	<b>5 000</b>
<b>Composante 4: total</b>		<b>5 000</b>	<b>10 000</b>	<b>15 000</b>	<b>5 000</b>	<b>10 000</b>	<b>15 000</b>	<b>5 000</b>	<b>10 000</b>	<b>15 000</b>
<b>Total général</b>		<b>617 000</b>	<b>718 000</b>	<b>1 335 000</b>	<b>500 000</b>	<b>613 000</b>	<b>1 113 000</b>	<b>617 000</b>	<b>718 000</b>	<b>1 335 000</b>

\* Pour éviter un double comptage, le nombre de bénéficiaires de rations à emporter/bons comprend les membres des familles concernées mais pas les écoliers, qui sont déjà comptabilisés en tant que bénéficiaires des collations distribuées dans les écoles communautaires.

Activité	Composante 2		Composante 3
	Programme d'alimentation scolaire – collations	Programme d'alimentation scolaire – rations à emporter/bons	Activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence
Céréales – riz		66,67	
Céréales – farine de blé			222,22
Aliments composés et mélanges	80,00		
Huile et matières grasses		6,13	20,00
<b>Total</b>	<b>80,00</b>	<b>72,80</b>	<b>242,22</b>
Kcal/jour	360	288	977

### Besoins en produits alimentaires

Composante	Produits/ espèces et bons	Besoins en produits alimentaires (en tonnes)/ transferts de type monétaire (en dollars)		
		Chiffres actuels	Augmentation	Total révisé
Composante 2	Produits alimentaires	97 750	11 954	109 704
Composante 2	Transferts de type monétaire	5 496 000	1 200 000	6 696 000
Composante 3	Produits alimentaires	1 013	87	1 100
Composante 4	Transferts de type monétaire	2 640 000	1 980 000	4 620 000

### Évaluation des aléas et des risques et planification des mesures de préparation

12. Plusieurs réformes économiques porteuses de changements ont été récemment engagées en Égypte, notamment la mise en flottage de la livre égyptienne et l'instauration d'une taxe sur la valeur ajoutée. À long terme, ces réformes visent à rendre la croissance plus inclusive et à résoudre des problèmes nationaux persistants. À court terme, elles ont pour effet d'accroître la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté dans le pays. Le PAM continuera de surveiller les indicateurs de vulnérabilité et les prix alimentaires de façon à pouvoir ajuster son assistance de manière à préserver le pouvoir d'achat des bénéficiaires les plus vulnérables.
13. Un financement suffisant sera nécessaire pour assurer le maintien des activités. Pour faire face aux besoins non satisfaits, le PAM poursuivra sa collaboration avec les donateurs actuels tout en s'efforçant de faire jouer un rôle plus important aux donateurs non habituels (secteur privé et fondations, par exemple) et de renforcer les activités de collecte de fonds menées conjointement avec d'autres institutions des Nations Unies. Le solide partenariat établi entre le PAM et le Gouvernement crée des conditions propices pour développer des initiatives communes en matière de mobilisation des ressources.

## ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	7 280	3 268 000	
Légumes secs	-	-	
Huile et matières grasses	670	850 392	
Aliments composés et mélanges	4 092	5 319 600	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>12 042</b>	<b>9 437 992</b>	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		909 291	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>			<b>10 347 283</b>
Transferts de type monétaire			3 180 000
Coûts connexes			410 000
<b>Transferts de type monétaire et coûts connexes</b>			<b>3 590 000</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>			<b>2 432 857</b>
Coûts opérationnels directs			16 370 140
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) <sup>2</sup>			2 696 050
<b>Total des coûts directs du programme</b>			<b>19 066 190</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			1 334 633
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>20 400 824</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé aux fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	1 112 993
Agents des services généraux	244 457
<b>Total partiel</b>	<b>1 357 450</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	<b>347 000</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>114 300</b>
<b>Sécurité</b>	<b>21 300</b>
<b>Voyages et transport</b>	<b>306 000</b>
<b>Études préalables, évaluations et suivi<sup>1</sup></b>	<b>550 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>2 696 050</b>

---

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

## ANNEXE II



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

CAPMAS Agence centrale de la mobilisation publique et des statistiques

PSP plan stratégique de pays

PSPP-T plan stratégique de pays provisoire de transition